

Concours général des lycées

Rapport de jury Sciences et techniques sanitaires et sociales session 2010

Classe terminale ST2S

Rapport de Mireille LEFAIVRE, Inspectrice pédagogique régionale,
Vice-présidente du jury

Février 2011

RAPPORT DE JURY

Renseignements statistiques

- **Candidats :**
 - Candidats inscrits : 182
 - Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité : 160
 - Candidats admissibles : 13
 - Candidats présents à l'épreuve d'admission : 13
- **Récompenses décernées :**
 - Premier prix, deuxième prix, troisième prix
 - Premier accessit, deuxième accessit, troisième accessit
 - Trois mentions régionales

Épreuve d'admissibilité : rapport de l'épreuve

Question 1

Ce que le jury attendait :

- Une mobilisation des connaissances sur les différents concepts (précarité, pauvreté, exclusion) et leur mise en relation
- Une démonstration de la place de ces phénomènes au regard de la cohésion sociale

Ce que le jury a apprécié :

- La mobilisation de connaissances, précises, illustrées, au fil de la démonstration
- Une présentation des différents concepts et de leur imbrication
- Une bonne appropriation des concepts
- Une utilisation de l'annexe (définition de la cohésion sociale et de ses principes) pertinente
- Une démonstration construite

Ce que le jury a regretté :

- Une absence de connaissance des concepts
- Une non compréhension du champ des politiques sociales
- Une mobilisation de connaissances hors sujet
- Des réponses confuses, l'absence de démonstration
- Des erreurs sur des connaissances de base
- Des positionnements politiques ou moraux

Question 2

Ce que le jury attendait :

- Une compréhension fine des documents
- Un croisement pertinent des données statistiques

Ce que le jury a apprécié :

- Une introduction du sujet à partir d'une définition de la notion de travailleur pauvre en distinguant selon la définition européenne et française.

Ce que le jury a regretté :

- Une lecture à plat des données
- Une présentation sous forme d'énumération sans mise en évidence de liens possibles
- Une interprétation erronée des données ; pas de prise en compte des unités de mesure
- Pas de mise en relation des statistiques

Question 3

Concernant la maîtrise des connaissances, les candidats ont rarement abordé la notion d'indicateur (définition et relativité) Les échelons d'intervention des politiques sociales n'apparaissent que sur un nombre très limité de copies.

En ce qui concerne les capacités d'analyse, de réflexion et de synthèse, l'objectif des deux outils (d'une part de diagnostic et d'autre part de pilotage) n'a pas été identifié au regard du cadre d'élaboration des politiques. Les candidats se sont contentés de lister les indicateurs des outils sans faire de lien avec la commande du sujet.

Le jury déplore l'absence de repérage des questions ; il est conseillé aux candidats de structurer les réponses en suivant l'ordre des questions du sujet.

Question 4

Ce que le jury attendait : un travail d'analyse et de synthèse permettant :

- de repérer les changements dans les choix politiques et de les expliquer en s'appuyant sur des phénomènes, des évolutions sociétales, des constats...
- d'identifier les intérêts et les limites de la diversité des acteurs et dispositifs

Ce que le jury a apprécié :

- La qualité d'analyse de certains candidats, notamment dans le traitement de la deuxième partie de la question
- La prise de recul sur les concepts et l'apport de culture générale mettant en évidence un niveau élevé de réflexion
- Un bon esprit de synthèse face à la quantité d'annexes
- La fluidité de la rédaction

Ce que le jury a regretté :

- La difficulté de certains candidats à sélectionner les informations
- La faible prise en compte de la dimension européenne
- Les jugements de valeur sans réflexion sur la population pauvre
- La présentation des dispositifs sous forme de catalogue
- L'orthographe et l'expression beaucoup trop approximatives
- L'écriture et la présentation des copies (peu aérée) rendant la lecture difficile

Bilan

Près d'un quart des candidats ont un niveau très insuffisant

Cette année le jury a constaté qu'un nombre important d'élèves a un niveau de réflexion élevé. On peut supposer que la réforme ST2S a joué un rôle dans cette évolution favorable.

Épreuve d'admission : rapport de l'épreuve

Question 1

Il était attendu des candidats une mise en évidence des liens entre les besoins des usagers, issus de l'analyse de leurs caractéristiques, et le fonctionnement et l'organisation de la structure.

Le jury regrette la présentation d'analyse de la structure sans lien avec des besoins clairement identifiés et spécifiques.

Le jury a apprécié la présentation de réponses construites, avec présence d'un fil conducteur, en cohérence avec la question posée.

Question 2

Le jury attendait que soit situé l'état d'avancement du projet et une présentation d'outils de suivi d'une démarche.

Certains candidats ont répondu par la présentation de fiches de projet, supports descriptifs sans analyse. Les outils proposés n'étaient pas toujours adaptés à la consigne (suivi d'un projet).

D'autres candidats ont bien situé l'état d'avancement du projet (conception), en adaptant leurs connaissances à la consigne. Des outils pertinents ont été proposés et présentés de manière contextualisée.

Question 3

Il s'agissait pour les candidats de présenter oralement des modalités de participation des résidents à la vie sociale, à l'aide d'un support visuel.

La notion de modalité n'a pas été toujours comprise, le cadre du questionnement (vie sociale) n'a pas été respecté par certains candidats. Certains supports (diaporamas) ont été trop rédigés, peu visuels.

Une partie des candidats a mené une analyse rigoureuse de la consigne et a porté un regard pertinent sur la question de la participation. Les exposés ont souvent été structurés, menés avec aisance, soutenus par une expression de qualité. Le jury a apprécié le respect de la durée de l'épreuve.

Approche générale

Bonnes qualités rédactionnelles des candidats.

RAPPORT DE JURY

Renseignements statistiques

- **Candidats :**
 - Candidats inscrits : 182
 - Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité : 160
 - Candidats admissibles : 13
 - Candidats présents à l'épreuve d'admission : 13
- **Récompenses décernées :**
 - Premier prix, deuxième prix, troisième prix
 - Premier accessit, deuxième accessit, troisième accessit
 - Trois mentions régionales

Épreuve d'admissibilité : rapport de l'épreuve

Question 1

Ce que le jury attendait :

- Une mobilisation des connaissances sur les différents concepts (précarité, pauvreté, exclusion) et leur mise en relation
- Une démonstration de la place de ces phénomènes au regard de la cohésion sociale

Ce que le jury a apprécié :

- La mobilisation de connaissances, précises, illustrées, au fil de la démonstration
- Une présentation des différents concepts et de leur imbrication
- Une bonne appropriation des concepts
- Une utilisation de l'annexe (définition de la cohésion sociale et de ses principes) pertinente
- Une démonstration construite

Ce que le jury a regretté :

- Une absence de connaissance des concepts
- Une non compréhension du champ des politiques sociales
- Une mobilisation de connaissances hors sujet
- Des réponses confuses, l'absence de démonstration
- Des erreurs sur des connaissances de base
- Des positionnements politiques ou moraux

Question 2

Ce que le jury attendait :

- Une compréhension fine des documents
- Un croisement pertinent des données statistiques

Ce que le jury a apprécié :

- Une introduction du sujet à partir d'une définition de la notion de travailleur pauvre en distinguant selon la définition européenne et française.

Ce que le jury a regretté :

- Une lecture à plat des données
- Une présentation sous forme d'énumération sans mise en évidence de liens possibles
- Une interprétation erronée des données ; pas de prise en compte des unités de mesure
- Pas de mise en relation des statistiques

Question 3

Concernant la maîtrise des connaissances, les candidats ont rarement abordé la notion d'indicateur (définition et relativité) Les échelons d'intervention des politiques sociales n'apparaissent que sur un nombre très limité de copies.

En ce qui concerne les capacités d'analyse, de réflexion et de synthèse, l'objectif des deux outils (d'une part de diagnostic et d'autre part de pilotage) n'a pas été identifié au regard du cadre d'élaboration des politiques. Les candidats se sont contentés de lister les indicateurs des outils sans faire de lien avec la commande du sujet.

Le jury déplore l'absence de repérage des questions ; il est conseillé aux candidats de structurer les réponses en suivant l'ordre des questions du sujet.

Question 4

Ce que le jury attendait : un travail d'analyse et de synthèse permettant :

- de repérer les changements dans les choix politiques et de les expliquer en s'appuyant sur des phénomènes, des évolutions sociétales, des constats...
- d'identifier les intérêts et les limites de la diversité des acteurs et dispositifs

Ce que le jury a apprécié :

- La qualité d'analyse de certains candidats, notamment dans le traitement de la deuxième partie de la question
- La prise de recul sur les concepts et l'apport de culture générale mettant en évidence un niveau élevé de réflexion
- Un bon esprit de synthèse face à la quantité d'annexes
- La fluidité de la rédaction

Ce que le jury a regretté :

- La difficulté de certains candidats à sélectionner les informations
- La faible prise en compte de la dimension européenne
- Les jugements de valeur sans réflexion sur la population pauvre
- La présentation des dispositifs sous forme de catalogue
- L'orthographe et l'expression beaucoup trop approximatives
- L'écriture et la présentation des copies (peu aérée) rendant la lecture difficile

Bilan

Près d'un quart des candidats ont un niveau très insuffisant

Cette année le jury a constaté qu'un nombre important d'élèves a un niveau de réflexion élevé. On peut supposer que la réforme ST2S a joué un rôle dans cette évolution favorable.

Épreuve d'admission : rapport de l'épreuve

Question 1

Il était attendu des candidats une mise en évidence des liens entre les besoins des usagers, issus de l'analyse de leurs caractéristiques, et le fonctionnement et l'organisation de la structure.

Le jury regrette la présentation d'analyse de la structure sans lien avec des besoins clairement identifiés et spécifiques.

Le jury a apprécié la présentation de réponses construites, avec présence d'un fil conducteur, en cohérence avec la question posée.

Question 2

Le jury attendait que soit situé l'état d'avancement du projet et une présentation d'outils de suivi d'une démarche.

Certains candidats ont répondu par la présentation de fiches de projet, supports descriptifs sans analyse. Les outils proposés n'étaient pas toujours adaptés à la consigne (suivi d'un projet).

D'autres candidats ont bien situé l'état d'avancement du projet (conception), en adaptant leurs connaissances à la consigne. Des outils pertinents ont été proposés et présentés de manière contextualisée.

Question 3

Il s'agissait pour les candidats de présenter oralement des modalités de participation des résidents à la vie sociale, à l'aide d'un support visuel.

La notion de modalité n'a pas été toujours comprise, le cadre du questionnement (vie sociale) n'a pas été respecté par certains candidats. Certains supports (diaporamas) ont été trop rédigés, peu visuels.

Une partie des candidats a mené une analyse rigoureuse de la consigne et a porté un regard pertinent sur la question de la participation. Les exposés ont souvent été structurés, menés avec aisance, soutenus par une expression de qualité. Le jury a apprécié le respect de la durée de l'épreuve.

Approche générale

Bonnes qualités rédactionnelles des candidats.